

# **Cursus**

## **Chant soliste**

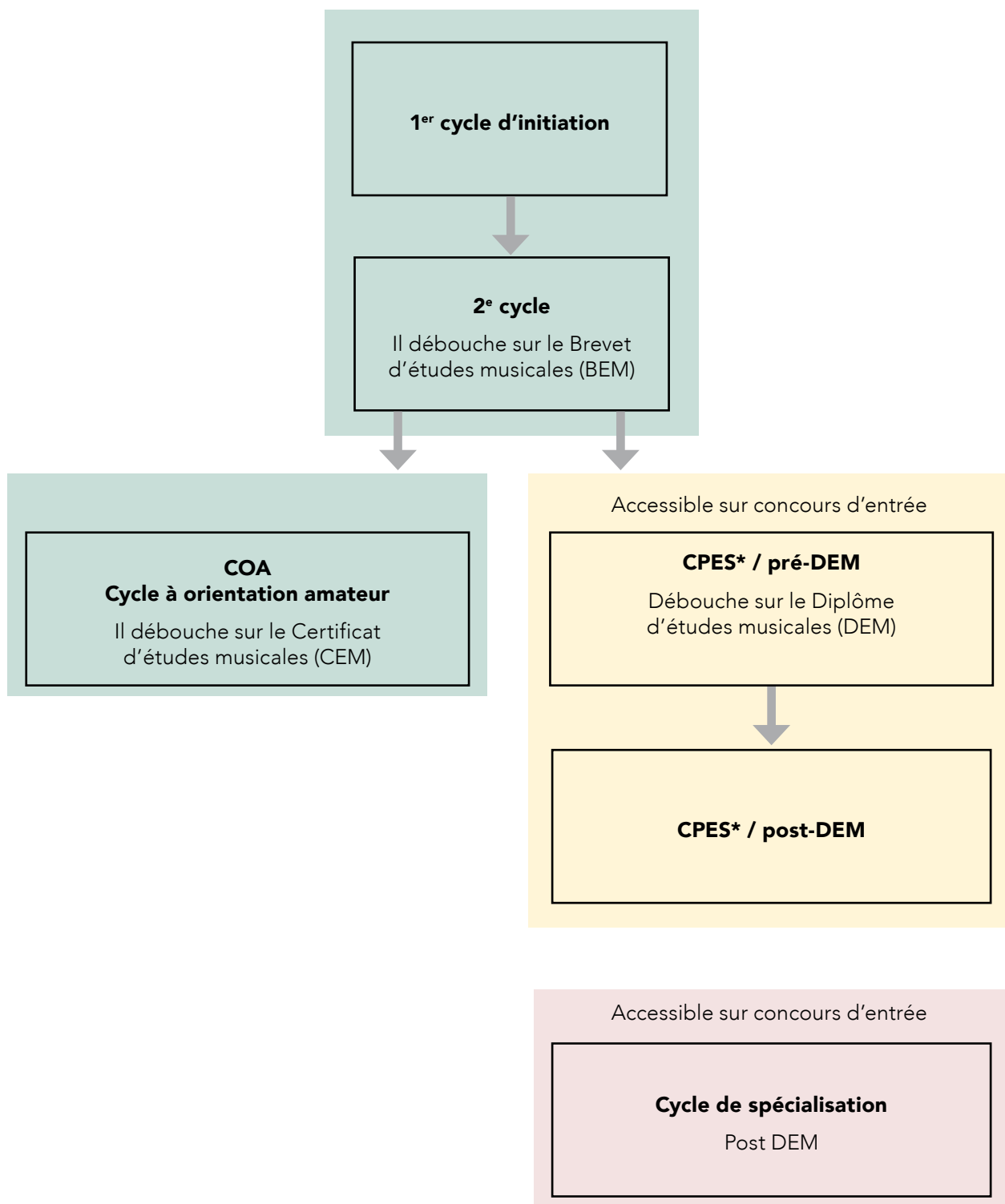
*À partir de l'entrée au lycée*

## Sommaire

Présentation .....	3
1 <sup>er</sup> cycle.....	4
2 <sup>e</sup> cycle.....	5
Cycle à orientation amateur (COA) .....	6
CPES* / pré-DEM.....	7
CPES* / post-DEM.....	9
Cycle de spécialisation .....	10
Unités d'enseignements spécifiques au cursus .....	11

# Présentation

Le cursus **Chant soliste** est construit selon le schéma d'orientation du ministère de la Culture de 2008. En cohérence avec l'ensemble des cursus du Conservatoire de Strasbourg, il se décline en cycles à vocation amateur ou préprofessionnelle.



\*Classe préparatoire à l'enseignement supérieur

# 1<sup>er</sup> cycle

Années lycée

## Durée

De 2 à 3 ans

## Limite d'âge

Âge minimum d'entrée dans le cycle : 15 ans (classe de seconde)

Age maximum d'entrée dans le cycle : 17 ans

## Concours d'entrée

Le concours comporte :

- **l'exécution vocale par cœur** d'une pièce du répertoire classique accompagnée au piano (mélodie, lied, air d'opéra ou d'opérette) au libre choix du candidat  
Durée : 4 minutes maximum.
- **une lecture à vue** : déchiffrage d'une mélodie simple accompagnée au piano avec texte en français.

## Objectif

Révéler le potentiel vocal d'un jeune adulte et de poser les fondamentaux de la technique avec un répertoire approprié.

## Contenu

- Posture, respiration
- Articulation, définition des voyelles, déclamation
- Mise en place du rapport voix-oreille
- Élargissement progressif de l'étendue vocale
- Découverte de répertoire

## Cursus

- Chant individuel
- Formation musicale
- Chœur des jeunes chanteurs

Les enseignements complémentaires des unités d'enseignement (UE) commencent en 2<sup>e</sup> cycle.

## Examen de fin de 1<sup>er</sup> cycle

Durée : 10 minutes

- un programme par cœur comprenant des œuvres de langues et de styles variés
- une pièce à choisir et à monter en autonomie (catégorie annoncée 6 semaines avant la date d'examen)
- une pièce de création

Aucun diplôme n'est délivré à l'issue du 1<sup>er</sup> cycle.

**Admission en 2<sup>e</sup> cycle.**

# 2<sup>e</sup> cycle

À partir de 18 ans

## Durée

De 2 à 3 ans

## Limite d'âge

Âge minimum d'entrée dans le cycle : 18 ans

Age maximum d'entrée : 23 ans

## Concours d'entrée

Le concours comporte :

- **l'exécution vocale par cœur** de deux pièces du répertoire classique accompagnées au piano (mélodie, lied, air d'opéra ou d'opérette), d'esthétiques et de langues différentes au libre choix du candidat.  
Durée du programme : 6 minutes maximum.
- **une lecture à vue** : déchiffrage d'une mélodie accompagnée au piano avec texte en français, anglais, allemand ou italien.

## Objectif et contenu

Dispenser une formation de base fondée sur l'écoute musicale, sur la prise de conscience du lien entre idée musicale et geste corporel et musical, sur l'acquisition des fondamentaux de la technique vocale, sans négliger une large ouverture culturelle.

- Posture, respiration
- Intonation, étendue vocale, ouverture et projection de la voix
- Homogénéisation de la voix sur les différents registres
- Développement du sens rythmique
- Déclamation et interprétation du texte
- Application de la technique au répertoire
- Développement de l'autonomie

## Cursus

Tronc commun

- Chant individuel
- Formation musicale
- Chœur des jeunes chanteurs

Enseignement complémentaire : optionnel

## Examen de fin de 2<sup>e</sup> cycle

*Durée : 15 minutes*

- 12 minutes de programme par cœur comprenant des œuvres de langues et de styles variés ainsi qu'une pièce à choisir et à monter en autonomie (catégorie annoncée 6 semaines avant la date de l'examen ;
- Lecture à vue.

## Récompense

À l'issue du 2<sup>e</sup> cycle est délivré le Brevet d'études musicales (BEM), lorsque l'élève a validé :

- l'UE de chant ;
- l'UE de FM 2<sup>e</sup> cycle ;
- la pratique du chœur sur l'ensemble du cycle.

# Cycle à orientation amateur (COA)

## Durée

De 1 à 3 ans

## Limite d'âge

Âge maximum d'entrée : 25 ans

## Concours d'entrée

Le concours comporte :

- **l'exécution vocale par cœur** de pièces du répertoire classique accompagnées au piano (mélodie, lied, air d'opéra ou d'opérette), d'esthétiques et de langues différentes, au libre choix du candidat.  
Durée du programme : 8 minutes maximum.
- **une lecture à vue** : déchiffrage d'une mélodie accompagnée au piano avec texte en français, anglais, allemand ou italien.

## Objectifs

Donner à l'élève les outils de son autonomie et de son aisance, lui faire prendre conscience des possibilités multiples de l'instrument « voix » et l'accompagner dans son projet artistique personnel.

## Contenu

- Développement et approfondissement des acquis techniques antérieurs
- Élargissement du répertoire et des styles
- Approfondissement du travail d'interprétation
- Improvisation, invention
- Travail avec d'autres disciplines artistiques

## Cursus

### Tronc commun

- Cours de chant individuel
- Formation musicale
- Chœur des jeunes chanteurs

### Enseignements complémentaires

Au moins 2 unités d'enseignement (UE) – à choisir parmi les UE non signalées par un astérisque \* – sont à valider durant le cycle (cf. liste à la fin du document).

## Examen de fin de COA

Durée : 20 minutes

- 17 minutes de programme par cœur comprenant des œuvres de langues et de styles variés

## Récompense

À l'issue du COA est délivré le Certificat d'études musicales (CEM), lorsque l'élève a validé :

- l'UE de chant COA ;
- l'UE de FM 2<sup>e</sup> cycle ;
- la pratique du chœur sur l'ensemble du cycle ;
- 2 UE au choix.

# CPES\* / pré-DEM

## Durée

De 1 à 2 ans

## Limite d'âge

25 ans.

Dérogation possible sur dossier : se renseigner auprès de la scolarité.

## Concours d'entrée

Concours commun aux candidats « Grand Est »

Durée : 15 minutes

Le concours comporte :

- **des œuvres au choix de genres et d'époques différentes**, dont au moins une pièce dans chaque catégorie ci-dessous :
  - extrait d'opéra, opéra-comique, opérette, oratorio, cantate, grand motet, comédie musicale, zarzuela ;
  - mélodie française ;
  - mélodie étrangère (song, lied...).

Le répertoire choisi peut être *a cappella* ou comporter un accompagnement au piano.

Le programme devra comporter au moins 3 langues différentes et devra être chanté par cœur.

L'ensemble du programme ne devra pas excéder 15 minutes.

## Objectifs

Destiné aux élèves désirant s'orienter vers un enseignement supérieur, puis vers une profession liée au chant, ce cycle doit leur permettre de perfectionner leur technique, d'élargir leur connaissance du répertoire vocal soliste, de développer leur pensée musicale et d'acquérir une expérience scénique.

## Contenu

- Développement des acquis techniques antérieurs (legato, messa di voce, pose de la voix, souplesse de l'émission chantée)
- Travail sur la virtuosité vocale et l'expression dramatique
- Pratique vocale dans une esthétique spécifique (chant baroque ou contemporain)
- Interprétation et mise en scène du répertoire

## Cursus

### Tronc commun

- Cours de chant individuel
- Formation musicale (COA chanteur ou oral instrumentiste) + 2 modules Culture (à choisir parmi analyse, histoire ou écriture)
- Chœur des jeunes chanteurs
- Musique de chambre

### Enseignements complémentaires

- 2 UE à valider parmi les suivantes : baroque, contemporain, chant jazz ;
- au moins 1 unités d'enseignement (UE) – à choisir parmi les UE non signalées par un astérisque\* – sont à valider durant le cycle (cf. liste à la fin du document).
- - 1 UE de langue doit être validée au cours du cycle

\*Classe préparatoire à l'enseignement supérieur

## Examen

- **1<sup>re</sup> année : contrôle**

*Durée : 20 minutes*

- 17 minutes de programme par cœur comprenant des œuvres de langues et de styles variés ;
- Lecture à vue.

- **2<sup>e</sup> année : UE chant du DEM**

*Durée : 30 minutes*

Le programme sera constitué :

- **d'une œuvre imposée** : une pièce vocale de langue française choisie par le candidat dans l'œuvre d'un compositeur imposé par le directeur et donné 6 semaines avant l'examen ;
- **d'œuvres au choix** dans chacune des trois rubriques suivantes :
  1. oratorio, cantate, grand motet (sacré ou profane) ;
  2. opéra, opéra-comique, opérette, comédie musicale, zarzuela ;
  3. mélodie, lied, song.

Il devra :

- comporter une pièce d'esthétique baroque et une pièce d'esthétique contemporaine
- être interprété dans au moins 3 langues différentes ;
- être interprété par cœur (sauf la pièce contemporaine).

Pas de lecture à vue.

## Récompense

Le Diplôme d'études musicales (DEM) est délivré lorsque l'élève a validé :

- l'UE de dominante (chant soliste) ;
- l'UE de FM COA ;
- la pratique du chœur sur l'ensemble du cycle ;
- la musique de chambre ;
- les UE obligatoires en CPES.

# CPES\* / post-DEM

## Durée

1 an

## Limite d'âge

27 ans.

Dérogation possible sur dossier : se renseigner auprès de la scolarité.

## Conditions d'admission

Être titulaire d'un DEM (ou diplôme étranger équivalent) de chant soliste/lyrique

Le concours comporte :

- **l'exécution vocale par cœur** de pièces du répertoire classique accompagnées au piano (mélodie, lied, air d'opéra ou d'opérette), d'esthétiques et de langues différentes, au libre choix du candidat.  
Durée : 10 minutes maximum.
- **une lecture à vue** : déchiffrage d'une mélodie accompagnée au piano avec texte en français, anglais, allemand ou italien ;
- **un entretien avec le jury** portant sur l'expérience, la culture musicale et les motivations du candidat.

## Contenu

Préparation aux concours d'entrée dans les différents établissements d'enseignement supérieur. Deux concours sont obligatoires.

## Cursus

- Cours de chant individuel
- Cours de pédagogie
- Chœur

Au moins 2 UE complémentaires seront choisies en fonction des besoins liés aux concours d'entrée que l'élève préparera, les épreuves n'étant pas les mêmes d'un établissement à l'autre. Elles seront accordées en fonction des places disponibles.

*\*Classe préparatoire à l'enseignement supérieur*

# Cycle de spécialisation

## Conditions d'admission

Être titulaire d'un DEM (ou diplôme étranger équivalent) de chant lyrique/baroque.

**Dossier à fournir** : CV, lettre de motivation, copie du diplôme.

Les concours d'entrée **en chant lyrique, chant baroque et Chant contemporain** comportent :

- l'exécution vocale d'un programme libre, de 15 minutes environ, tiré du répertoire de l'option choisie ;
- un **entretien avec le jury**.

## Durée

2 à 4 semestres (selon décision du jury lors du concours d'entrée)

## Limite d'âge

Aucune

## Disciplines proposées (détail des cursus [en ligne en cliquant sur ce lien](#))

- Chant lyrique
- Chant baroque

## Examen final

Récital d'une durée de 30 minutes (programme libre chanté par cœur, pas de lecture à vue).

## Récompense

Diplôme de spécialisation

# Unités d'enseignements spécifiques au cursus

Inscription en fonction des places disponibles.

## Culture musicale

2 modules parmi les suivants sont à valider pour l'obtention du DEM :

- \* **Histoire de la musique**  
1 an  
cours collectif  
professeur : Camille Lienhardt
- \* **Analyse**  
1 an  
cours collectif  
professeur : Werner Strinz
- \* **Écriture**  
1 an  
cours collectif  
référent : Rémi Zeller

## Langues

- **Italien**  
2 ans (niveau 1/niveau 2)  
cours collectif  
professeure : n.n.
- **Allemand**  
2 ans (niveau 1/niveau 2)  
cours collectif  
professeure : Friederike Schulz

## UE répertoires spécifiques

2 UE parmi les suivantes sont à valider pour l'obtention du DEM :

- \* **Baroque (à partir du COA)**  
1 an  
cours individuel  
professeure : Monika Mauch
- \* **Contemporain (à partir du COA)**  
1 an  
cours individuel  
professeure : Sara Taboada
- \* **Chant jazz**  
cours collectif ou individuel  
professeure : Valérie Agulhon-Graschaire

## **UE instruments**

- Piano  
2 ans par niveau  
cours collectif  
professeur : Frédéric Calendreau
- Découverte instrumentale  
Accessible en fonction des places disponibles dans la discipline demandée.  
1 an  
cours individuel  
professeur-e : en fonction de l'instrument
- Initiation à la direction de chœur  
1 an  
cours collectif  
professeur : Jean-Philippe Billmann

## **UE travail corporel**

UE ou cours collectifs, au choix :

- UE au sein du département danse

## **UE théâtre**

- UE au sein du département théâtre



